ALLEMAGNE ET AUTRICHE

Suite de la 1ère page

do, a été repoussée; sur les autres fronts duels d'artillerie.

VON BETHMANN-HOLLWEG ET VON JAGOW A BERLIN.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Francfort-sur-le-Main, 28 juin.—Une dépêche de Vienne annonce que le chancelier de l'empire allemand, Dr. von Bethmann-Hollweg, et le ministre des affaires étrangères von Jagow, sont arrivés ici. Ils auront une conférence avec l'empereur François-Joseph et le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Le correspondant de la "Gazette de Francfort", laquelle est inspirée par le ministre des affaires étrangères, prétend que la visite des hauts fonctionnaires allmands à Vienne a pour but de contrebalancer les efforts de la quadruple entente vis-à-vis des Etats des Balkans.

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphonez Main 3487.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York —	
Sterling, bankers, demand	476¾a477
Francs, bankers, demand	555 à557

Coton.

	Midding
Galveston	9.00
Mobile	8.63
Savannah	8.94
Charleston	9.00
Norfolk	8.75
Boston	9.15
Philadelphie	9.50
Memphis	8.75
Augusta	8.88
St. Louis	9
Houston	8.95
Little Rock	9.00
Dallas	8.55
Montgomery	8.50

Ventes.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —	
$500 City 4s	93¾
$1,000 American Cities 5-6s	87¼
$1,000 American Cities 5-6s	87¼
$5,000 American Cities 5-6s	87½
$5,000 B'ham Ry., L. and P. ref. ex. 6s	95½
$5,000 Memphis St. Ry. Co. 5s	85½
$5,000 N. O. City and Lake R. R. 5s	106
$2,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	77⅝
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	77½
$1,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	77⅝
$4,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	77¾
40 shares American Cities Co. pfd	41
A 1:45 p. m. —	
10 shares Knoxville Ry. ref. ex. 5s	80
$1,000 City 4s	93⅝
$2,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	77⅞
$10,000 N. O. Ry. and L. Co. 4½s	78

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	87¼	...
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	87½	88
B'ham Ry., L. and P. Co. ref. ex. 6s	95	96
Canal and Claiborne R. R. 6s	115	120
Edison El. Co. 1st mtg. 5s	99½	...
Fort Worth P. and L. Co. 1st mtg.	98	99
Houston L. and P. 1st mtg. 5s	91	93
Knoxville Traction Co. 1st mtg. 5s	101	...
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	96	...
Knoxville Ry. and L. ref. ex. 5s	79	...
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	100½	...
Little Rock Ry. and El. Co. 6s	99	100½
Memphis St. Ry. Co. 5s	85	89
Meridian L. and Ry. Co. 5s	85	...
Nashville Ry and L. Co. 5s	97	100
N. O. and Carrollton R. R. 4s	104½	106
N. O. City and Lake R. R. 5s	105⅝	...
N. O. City R. R. gen. mtg.	105	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	78½	79¼
N. O. Ry and L. Co. 5s, series A	83	85
St. Charles St. R. R. 4s	60	...
Texas P. and L. Co. 1st mtg. 5s	91½	...
State and City —		
City 4s	93½	...
Premium Bonds	100	...
Public Improvement, 1900	90¼	91¼
Public Improvement, new	88½	90

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL CAPSULES MIDY
SOULAGE EN 24 HEURES

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises lundi à 8 heures du soir.

MARDI 29 juin

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps incertain; vents légers et variables.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	81
9 a. m.	88
11 a. m.	88
1 p. m.	93
3 p. m.	94
5 p. m.	91

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 28 juin 1915, à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	81	N-4	.00
7 p. m.	89	W-10	.00

DÉCÈS

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Décédé, lundi 28 juin 1915, à 11 heures 45 du matin, âgé de 43 ans, le sociétaire JOHN VIAU, natif de France.

Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juin, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, MARDI 29 juin 1915, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de l'établissement de F. Laudumiey & Co., No. 1112 N. Remparts.

Le Président, OCTAVE GARSAUD.
Le Secrétaire, GEO. DASTE.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Décédé, lundi 28 juin 1915, à 12 heures 10 de l'après-midi, âgé de 77 ans et 11 mois, le sociétaire PAUL ANDRE MAILHES, natif de France.

Messieurs les membres de la société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juin, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, MARDI 29 juin 1915, à 4 heures de l'après-midi.

Le convoi partira de sa dernière résidence, No. 615 rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre.

Le Président, OCTAVE GARSAUD.
Le Secrétaire, GEO. DASTE.

Association de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle des Bouchers.

Les officiers et membres de cette association sont respectueusement priés d'assister aux funérailles de leur ex-président et fondateur, PAUL ANDRE MAILHES, qui auront lieu aujourd'hui, MARDI 28 juin 1915, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière residence, No. 615 rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre.

Le comité d'enterrement se réunira au No. 1112 rue N. Remparts, près Ursulines, à 3 heures de l'après-midi.

Par ordre de VICTOR VIGNES, Président.
S. DUMESTRE, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. — S. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

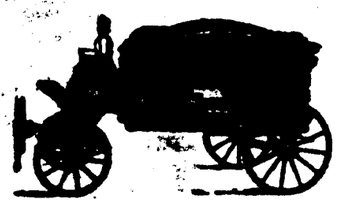

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
CHICAGO ..... 3 juillet, 3 p. m.
ESPAGNE ..... 10 juillet, 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 17 juillet, 3 p. m.
NIAGARA ..... 24 juillet, 3 p. m.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

QUEEN & CRESCENT ROUTE
Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un îlet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2220.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
227 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:25 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4932.

AMUSEMENTS

EXCURSIONS
Musique et danse
Steamer HANOVER
A Mandeville ..... 50 cents
(Correspondance par tramways électriques à Abita Springs et Covington)
SAMEDIS
Milneburg, train à 1:45 p. m.; Spanish Fort, tramways à 2 p. m. et 6:30 p. m.
DIMANCHES
Milneburg, train à 7:45 a. m.; Spanish Fort, tramways à 8 a. m., 2 et 6:30 p. m.
MERCREDIS
Milneburg, trains à 7:45 a. m. et 4 p. m.; Spanish Fort, tramway à 8 a. m.
PRIX ET HORAIRES JOURNALIERS
(Exceptés Samedis et Dimanches)
Mandeville 50c, et Madisonville 75c.
Milneburg, train à 4 p. m.
Marchandises reçues tous les jours à la quai de la rue Girod
Louisiana Steamboat & Ferry Co.,
802 rue Commune. Téléphone M. 599.
2mai- mar ven dim

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS
(Demandez l'Etoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur — Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, s. v. p.

AVIS SPECIAL

AMERICAN HOMESTEAD CO.
22 Juin 1915.

Décidé, que LUNDI soir le 26 juillet, à 7 h. 30, aura lieu une assemblée générale des actionnaires aux bureaux de cette compagnie, No. 235 rue Baronne. Ordre du jour Amendement de la charte de cette compagnie.

E. O. DUCROS, Sec.
29 juin au 26 juil inc

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22 sept—1an

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edward J. Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,009 — Division D — Attendu que George A. Bonnet a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Edward J. Bonnet, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. A. TICHENOR, Avocat.
juin 29—juil 3 8

Succession de William N. Grunewald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,600 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Ernestine Grunewald, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIEL, HART & DAVEY, Avocats.
juin 29—juil 3 10

VENTES AUX ENCHERES. — VENTES AUX ENCHERES.

Par CARRERE & CARRERE — Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE

Sans limite ni réserve, positivement au dernier et plus haut enchérisseur

Vente de Succession

COTTAGE DOUBLE RETIRÉ
et le lot du coin le touchant

4707-4709 rue Magasin, au coin de Valence

COIN POUR AFFAIRES
(Actuellement occupé par un bar)

5033 rue Tchoupitoulas, au coin de Soniat, et le bâtiment 513 rue Soniat, seront vendus ensemble.

COTTAGE SIMPLE
5023 rue Tchoupitoulas, entre les rues Robert et Soniat.

COTTAGE DOUBLE ET SIMPLE
4101, 4103 et 4107 rue Annonciation, au coin de la rue Marengo, seront vendus ensemble.

Place du troisième arrondissement
(En face du Nouveau Bassin et comprenant quinze lots)
Rues Ulloa, Nouveau Canal, Alexandre et Murat.

QUATRE LARGE LOTS
Rues Colapissa, Cambronne, Joliet et Oleo.

MARDI, 29 JUIN 1915 À MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
Succession de Mme Joanna Dore, veuve de Edward Irwin.
No. 112,195, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.
MARDI, le 29 juin, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Dans le Premier District de cette ville, moi, Ernest A. Carrère, un encanteur licencié dans et pour la Paroisse d'Orléans, en vertu d'un et obéissant à un ordre issu, daté et signé le 26 mai 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred O. King, juge de la Division B, actuellement en congé d'absence, je procéderai à vendre aux enchères publiques les propriétés suivantes, savoir:

Premièrement. Une certain portion de terrain avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 235, bornés par les rues Magasin, Camp, Valence et Bordeaux, mesurant soixante pieds de face à la rue Valence sur une profondeur et face de 90 pieds sur la rue Magasin, et est composé de la plus grande partie du lot No. 9 et de même une portion de terrain dans le même let, touchant la portion ci-dessus, mesurant 30 pieds de face sur la rue Valence par 90 pieds de profondeur, comme parts des lots 17 à 19 des livres d'assessements. Les améliorations sur la portion ci-dessus sont désignés sous les numéros municipaux 4707-4709 rue Magasin.

Secondement. Une certaine portion de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations, etc., situé dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet No. 123, borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Annonciation (anciennement Jersey), Robert et Soniat, désigné comme lot No. 4 et formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Soniat, mesurant 30 pieds 6 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, 30 pieds derrière par une profondeur de face sur la rue Soniat de 113 pieds, 4 pouces et 9 lignes et de 111 pieds, 8 pouces et 8 lignes de l'autre côté. Les améliorations ci-dessus sont désignées par les Nos. 5033 rue Tchoupitoulas et 513 rue Soniat, loués jusqu'au 31 décembre 1915.

Troisièmement. Un lot de terrain, avec tous les bâtiments, etc., situé dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet 183, bornés par les rues Tchoupitoulas, Annonciation (anciennement Jersey), Robert et Soniat, désigné comme lot No. 3 du dit ilet et mesure 32 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face sur la rue Tchoupitoulas, 32 pieds de large sur le derrière, par 110 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No. 2, et 108 pieds, 4 pouces et 6 lignes sur l'autre côté. Les améliorations ci-dessus sontd ésignés par le No. 5023, rue Tchoupitoulas.

Quatrièmement. Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments, etc., situés dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet No. 148, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Milan et Marengo, désignés comme lots 9 et 10 du dit ilet et mesurent Le lot No. 9 a 30 pieds de face sur la rue Annonciation par une profondeur de 125 pieds; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face sur la rue Annonciation par une profondeur de 125 pieds 1 pouce, et forme le coin des rues Annonciation et Marengo. Les améliorations sur les deux dits lots sont désignés par les numéros municipaux 4101, 4103 et 4107 rue Annonciation.

Cinquièmement. Un certain lot de terrain dans le Premier District de la ville, désigné comme lot No. 808, borné par les rues Ulloa, New Canal, Alexandre et Murat, composé de quinze lots de terrain, le même ilet étant aussi désigné sous le No. 18.

Sixièmement. Une certaine portion de terrain ou ilet désignée sur les bordereaux d'impôts de la ville comme dans l'ilet 469, borné par les rues Calypso, Quatorzième, Cambronne et Jefferson (maintenant Colapissa, Cambronne, Joliet et Oleo) et connus comme lots Nos. 9, 10, 11 et 12. Les lots Nos. 9, 10 et 11 mesurant chacun 61 pieds sur 122, le lot No. 12 mesure 61 pieds sur 152.

Conditions: Un tiers ou davantage comptant à l'option de l'acheteur, le solde s'il y en a pour un ou deux ans avec intérêt de 6 pour cent jusqu'au payement; avec toutes les clauses habituelles de sécurité; les acheteurs payant les impôts pour 1915 et pour les actes de vente et l'impôt de revenu, plus les actes de vente qui seront passés devant Edward P. Cousin, notaire. Dix pour cent à déposer le jour de l'adjudication à compte de la vente et ne portant pas d'intérêt.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
mai 23 30—juin 6 13 20 24 29

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Co. vs. Mlle Cora Preston.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 67,352 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale de la nouvelle bâtisse de cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 12 juillet 1915, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot et améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Ilet 43, borné par les rues Lowerline, Commercial, Macarty et Millaudon, connu comme lot No. 9 et la moitié du lot No. 8, et mesurant quarante-cinq et 5-10 de pied (45.5') de face à la rue Lowerline, par une profondeur de cent-quatorze (114) pieds, six (6) pouces et trois (3) lignes sur la ligne de côté la plus proche de la rue Commercial et cent vingt-et-un pieds (121), two (2) pouces et trois lignes sur la ligne de côté la plus proche de la rue Macarty et mesurant quarante-cinq (45) pieds de largeur sur un ligne de derrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse de la Nouvelle-Orléans.
F. J. THILBINGER,
Avocat pour la demanderesse.
Juin 10 16 22 29—juillet 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

JUGEMENT.

Etat de la Louisiane. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Par ces présents je certifie que le 12 mai 1915, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, suivant les paroles et contenu, savoir:

Interdiction de Mme Julia E. Jacobs Kennedy, veuve de Andrew S. Graham, No. 111,921, Div. A.

Ce cas a été appelé aujourd'hui.

Présents: James B. Rosser, Esq., avocat pour le plaignant.

Edgar M. Cahn, Esq., avocat pour la défenderesse.

Après avoir entendu les plaidoyers, les preuves et les conseillers, la cour considérant que la loi est en faveur du plaignant de par raisons orales désignées:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement sera en faveur du plaignant Henry M. Wilder et contre la défenderesse, Mme Julia E. Jacobs Kennedy, veuve de Andrew S. Graham, la déclarant incapable de s'occuper de ses affaires et d'administrer ses biens et prononçant son interdiction.

Jugement rendu et lu en cour ouverte le 12 mai 1915.

Jugement signé en cour ouverte le 18 mai 1915.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour preuve ci-dessus, j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour dans la ville de la Nouvelle-Orléans ce même jour de juin dans l'année de notre Lord mil neuf cent quinze. W. T. BARRY, Greffier.

JAMES B. ROSSER, Jr., Avocat, 419 Banque Hibernia Bank.
Juin 20 24 29

elle revoyait tant de scènes affreuses, elle se sentait pour ainsi dire ranimée; elle était reprise d'un désir de vivre, elle qui tant de fois avait appelé la mort comme une délivrance et son sang qu'elle croyait glacé à jamais, son cœur qui lui semblait atrophié, près d'arrêter son mouvement redevenaient chauds et vibrants.

Le retour de ce jeune homme qu'elle n'avait aperçu qu'une fois chez la Renza, et qui lui avait adressé seulement quelques paroles amicales, suffisait à produire ce miracle de résurection.

— Vous viendrez? dit-elle.

— Oh! pour un empire, je n'y manquerais pas.

— Bien sûr?

— Per Bacchol comme on dit chez vous signorina, je vous le jure. Et je vous amènerai des amis...

Il désigna d'un geste Jacques Ambert.

— Celui-là d'abord, fit-il... et d'autres... Et nous vous applaudirons... à outrance... Vous serez contente de nous!...

Lorsque la compagnie se sépara, tous les assistants n'avaient qu'un désir, le succès de l'étoile.

Les demoiselles Binoche l'entourèrent comme une garde prétorienne et l'embrassèrent avec autant d'amitié que si elle eût été une sœur pour elles.

Binoche et Régina la comblèrent de caresses.

L'artiste l'examinait avec attention.

Il ne pouvait détacher ses yeux de ce visage charmant qui, comme les médailles de la Monnaie, était frappé d'une empreinte indélébile, celle de la douleur et de la résignation.

Lorsqu'on se sépara tous les convives de Binoche étaient unis comme les membres d'une même famille.

Jacques Ambert et Georges d'Epinay prenaient en amitié ce quatuor de jeunes filles, et avec elles le père et la mère, si simples, si pleins de cordialité, si sincèrement dévoués à leurs amis.

On se sépara en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Dans la rue, à la porte du petit hôtel de la Renza, où le professeur et son élève allaient entrer, tandis que Jacques Ambert disait quelques mots au père Felice, Georges d'Epinay saisit la main de la Piccola et lui glissa à l'oreille:

— Il y a un bouquet dans votre chambre, une lettre dans ce bouquet, lisez-là, je vous en supplie.

Elle ne répondit pas, mais d'une pression de main, peut-être involontaire, elle lui fit comprendre qu'elle l'avait entendu.

Il monta dans son auto avec son ami Jacques Ambert.

Auparavant il avait dit à son chauffeur:

— Parc Monceau, hôtel Fontenay.

A ce nom, le visage du fils de Suzanne était subitement devenu grave.

En même temps son cœur s'était mis à battre avec une violence inusitée.

Avant de se rendre chez les Binoche, il avait passé deux heures en tête à tête avec son ami de Fleuse.

Le vicomte sentait son état empirer chaque jour.

Il continuait à mener à peu près sa même existence, qui, en somme, était toute de retraite.

Seulement ses sorties devenaient plus rares et sa faiblesse croissante.

Mais il envisageait sa fin avec une tranquillité et un sang-froid de martyr dont le supplice va finir.

Il avait dit à son visiteur qu'il considérait comme son filleul et son enfant d'adoption:

— Ton père a quitté la France pour te laisser libre de revoir ta mère. J'ai pris mes renseignements. Chaque soir, M. Robert Fontenay va passer quelques heures à son cercle. Il ne rentre chez lui qu'aux environs de minuit. Ta mère est donc seule... Je vais la prévenir. Elle t'attendra.

Et, en effet, il avait tracé sous les yeux de Jacques Ambert les quelques lignes suivantes:

"Madame,

"Vous n'ignorez pas l'étroite amitié qui me lie avec M. Romain Ambert et votre fils.

"Le hasard qui nous a réunis sur le bateau qui les emportait en Amérique a été pour moi une heureuse occasion de les connaître et de les estimer à leur valeur.

"M. Romain Ambert a quitté de nouveau Paris pour un temps dont la durée n'est pas fixée et dépendra de certaines circonstances qu'il n'a pu prévoir avant son départ.

"Jacques désire vous voir et je sais que vous serez heureuse de sa visite.

"Si vous êtes chez vous ce soir à dix heures, il s'y présentera.

"Veuillez agréer, madame, mes sentiments respectueux.

"Guy de FLEUSE."

Tandis que le vicomte, son conseiller et son ami, traçait ces lignes, Jacques Ambert semblait irrésolu.

Mais d'un mot, Guy de Fleuse trancha ses indécisions ,en lui disant doucement:

— Jacques, il faut y aller... C'est ta mère!

Il soupira et obéit.

Georges d'Epinay s'était chargé de le conduire et de l'annoncer.

Pendant que l'auto l'emportait vers le parc Monceau, Jacques sentait sa poitrine se serrer.

Du souvenir de sa mère, il ne conservait dans sa mémoire que l'image d'une grande jeune femme aux yeux noirs penchée sur son berceau et lui prodiguant ses soins et ses caresses.

Mais cette figure serait restée très vague, s'il n'eût retrouvé dans sa chambre de Beaufort la petite photographie de Suzanne, à demi effacée par les années.

Pourquoi en même temps avait-il retrouvé la lettre qui lui prouvait la trahison de sa mère envers ce père qu'il avait tant de raisons d'aimer?

Ce fatal papier ne l'avait pas quitté depuis.

Il le gardait dans le carnet qu'il portait sans cesse sur lui et c'était comme un dépôt de virus qui empoisonnait sa pensée et le troublait jusqu'au fond de ses entrailles, lorsque ce nom s'échappait de ses lèvres:

— Ma mère!

Nom si doux qui nous rappelle l'être auquel nous devons tous, sans exceptions, grands et petits, tout notre respect et toute notre affection!

Et cette idole que d'autres portent dans leur cœur, auréolée de fidélité, sans tache et sans reproche, chaque fois qu'il essayait de l'évoquer, dès qu'elle se représentait devant lui, comme dans un rêve, c'était au milieu d'un concert de voix ironiques qui lui disaient:

— Oui, elle est ta mère, c'est à elle que tu dois la vie, mais elle a trompé ton père, elle l'a déshonoré, en oubliant ses serments, en foulant aux pieds son devoir... Aujourd'hui elle est la femme d'un autre, de l'amant qu'elle a préféré à son foyer, à sa famille, à l'honneur et à ses enfants.

Cependant il était à la porte de sa maison.

Tout son être s'agitait dans un frisson pareil à une convulsion.

En face de l'entrée monumentale de cet hôtel de pierre, devant l'arche de ce vestibule grandiose, il s'arrêta indécis.

Qu'allait-elle lui dire et que lui répondrait-il

Georges d'Epinay le poussa en avant, et cordialement, sur le ton de la plus affectueuse camaraderie:

— Qu'attends-tu donc? lui dit-il. Du courage!

Il était chez lui à l'hôtel du parc Monceau.

L'amitié des d'Epinay pour Robert Fontenay ne s'était jamais démentie.

On connaît leurs sentiments pour Ambert.

Au fond de l'âme, ils blâmaient secrètement l'auteur de son infortune, mais ils considéraient sa trahison comme un de ces entraînements passionnels que les jurés parisiens excusent si facilement, même quand ils ont causé des accidents plus funestes qu'une séparation ou un divorce.

Georges d'Epinay était passé devant le concierge ,au seuil d'un véritable salon, en lui adressant simplement un petit salut de connaissance.

Jacques Ambert le suivait machinalement.

Deux valets de pied, en livrée, étaient installés dans un hall merveilleux, resplendissant de lumières.

— Madame est là?

— Oui, monsieur Georges.

Il continua son chemin et passa dans un premier salon, puis dans un second et enfin dans un vaste cabinet de travail digne d'un Colbert ou d'un souverain lui-même.

Là tout était illuminé comme pour une réception.

Par la porte du cabinet, ouverte à deux battants, Jacques Ambert pouvait admirer l'enfilade des salons qui semblaient s'étendre à l'infini.

Là, en face du bureau, entre deux hautes fenêtres, l'objet qui frappait d'abord les yeux, c'était le portrait en pied d'une femme en toilette de bal.

A continuer.